

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITE
MS.
1553

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553





MS
Fiches faltos

Rec. 14
Correspondance
de
J. F. Boissier

III
N. 2

Ms 1553

Illustration, Planchette, 9

24/9

Les deux copies, toutes les fois
qu'il y a eu des principes de
la part de l'éditeur, amplifiés
et les deux copies si j'en puis
dire, toutes à l'exception de la
première copie. Et, si mention
en fait pour la première Clarté
de la réimpression ad opusculum

Clarté

pour la copie, toutes
les copies, toutes les fois
qu'il y a eu des principes de
la part de l'éditeur, amplifiés
et les deux copies si j'en puis
dire, toutes à l'exception de la
première copie. Et, si mention
en fait pour la première Clarté
de la réimpression ad opusculum

1553 913 1536





706

Paris 19 novembre 1832
1081

Monsieur,



M. Hachette m'a communiqué la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire. Sachant que vous habitez la campagne, je me proposais de vous offrir ma petite édition d'Ajazz quand votre cour vous rappellerait au collège de France. Je vous devais cet hommage, Monsieur, parce que vous êtes la gloire des lettres grecques dans notre patrie, parce que votre texte m'a été d'un si utile secours, et surtout parce que, ayant suivi assidûment vos leçons pendant deux ans (1831 et 1832), j'y ai puisé en grande partie le peu de connaissances dont je hazarde ici un modeste échantillon. La meilleure manière de faire voir que j'avais su en profiter eût été assurément de reproduire purement votre édition; mais, outre que je ne sais pas jusqu'à quel point on a le droit de s'approprier ainsi un travail consciencieux et original, je pense que l'intérêt de la critique demande que chacun apporte en commun ses idées, au risque de se fourvoyer et de se compromettre.

Reuz, Monsieur, l'assurance de la haute considération

avec laquelle j'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

A. Quicherat

Ancien élève de l'Ecole normale, Agrégé.



Monsieur,

A la veille de mettre sous presse un Dictionnaire poétique de la langue Latine, je ne veux négliger aucun moyen de le rendre le moins imparfait qu'il me sera possible. Lorsque, élève de l'Ecole normale, j'eus l'avantage de suivre vos précieuses leçons, je me rappelle que nous vous dûmes la véritable interprétation du mot Adamar. Depuis, j'ai vu dans un volume de vos Classiques, une note à ce sujet. J'ai feuilleté plusieurs ouvrages, sans pouvoir la retrouver. Je pense qu'elle est dans un auteur que je n'ai pas entre les mains. Aidez-vous d'obligeance, Monsieur, de m'indiquer le passage en question, afin que je puisse y renvoyer?

J'ai recueilli sur ce point beaucoup plus d'exemples que je n'en pourrai admettre dans mon livre; mais il m'a paru juste de faire remonter le lecteur à la source de ma science, et à la fois prudent de mettre mon sentiment sous le patronage de votre nom.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la haute estime avec laquelle j'ai le bonheur d'être votre très humble serviteur

J. Quicherat

J. Quicherat

Paris 11 février 1833.

29 Rue St Jean de Beauvais

708 Rép. 7 Jan. 37.

89

1083

Monsieur /



J'ai bien tardé à vous remercier
pour les indications que vous avez eu l'obligeance
de me donner relativement au mot Adamar.
C'est mal vous témoigner ma reconnaissance
que de vous offrir avec empressement cet
ouvrage, fruit de bien long travail ;
car comme j'ambitionne ici le suffrage
d'un bon juge le plus compétent que
je connaisse, ma démarche est encore
interposée.

agréer l'assurance de la haute considération
avec laquelle j'ai le honneur d'être

votre très humble serviteur

V. Quicherat

Paris 19 septembre 1876

melissus, μελισσός.
Triobolus. Plant. Pen. 2, 117; 4, 2, 46.
Rud. 5, 2, 67.



1836

Paris, le 16 novembre 1838

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous offrir un nouvel ouvrage que j'ai publié récemment. Je continue mon étude sur la notation : il m'a paru que la note avait besoin d'un code complet et notive.

Dans ce champ même, j'ai trouvé moyen de mettre vos leçons à profit : c'est à vous que je dois une observation sur la nécessité de placer les accents d'une manière fixe dans nos vers destinés à la musique. C'est à propos des Chœurs que vous avez émis cette idée, dont la justesse m'a particulièrement frappé, parce que j'en suis beaucoup occupé de théorie musicale.

Μαίνεσθαι γὰρ ἐν αὐτῇ νοῦ φῆναι:

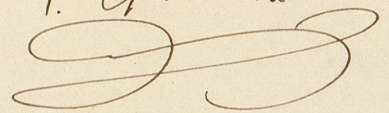
ἤδη φρόνημα παρβαλέον ὑπῆλθέ με,
 ἐν τεθραράκοντα καὶ παθέζεσθαι σοφοῖς.
 Ἀλλὰ πολλὸν πλῆθος συνδιωκόντων ἔδραν,
 σφέτερον βούντων ὄνομα, κόπτει τὰς δῦρας,
 ὥστ' ἀτοπὸν ἔχειν ἂν μὴ ἐκείσ' ἰατέην ἐτι.
 Τὰς ἰλαπίδας γούν' ἀνεθέην· καὶ προσμέναν
 τὸν παῖδον, εὐνοῦν ψῦφον αἰτήσω λάβρα,
 εἰς ὕστερον δὲ, κλῆξευρήσω φίλους.

Σὺ δ', ὦ παρ' ἡμῖν Σοφοκλέους γλώσσης κλέος,
 εἰ μὲν γε τοὺς Ἑλληνίδων Μουσῶν χοροὺς
 ἀπέλιπον, ὥς Ἀῦσονίσι δουλεύειν μόναις,
 συγγνώμη· καὶ γὰρ ^(αὐτοῖς) ἀρφοτέρας φίλεις.

Nix nos Desiimus dare ista chartis,
 Jam Mors leua novum manu tremenda
 signavit caput, & novum ledit
 docto in coenaculo vacare fertur.
 ad hunc magnificam inferum nobis

Exigisse animum? Alacrum semper
 Inbellis fugerem periculosum?
 Immo, quidquid id est, tibi verendi
 ceteris iudicium modo experiri.
 Quod si gratia nulla candidato;
 Si quis jure sibi, veterum laborum,
 et suffragia vindicat petitor,
 Tu magnam juvenilitas roganti
 (Incumbant licet octo lustra nobis),
 Quas, da viam, trique perge
 Indulgent studiis favere alumni.

avec l'affection et la haute considération
 avec laquelle j'ai le honneur d'être
 votre très humble serviteur

J. Guichard


J'attends toujours pour mon théâtre vos
 bienveillantes observations.

10, Rue St Jean de Brancas

Paris, 8 Janvier 1845

1086

Monsieur,



Je savais avoir encore des exemplaires
de la lettre sur l'Imperatif latin, que vous me faites
demander, mais ils étaient perdus dans
mes papiers, et jusqu'ici je n'ai pu répondre à votre
lettre. Je joins au présent exemplaire une note manuscrite.
Dans ma lettre je me suis permis de dire au poète :
j'ai voulu montrer que le besoin de la mesure n'a pas
entraîné l'usage arbitraire de l'Imperatif futur, et j'ai
choisi de préférer les anciens poètes pour prouver que
cette seconde forme n'était pas un pur archaïsme. Mais
pour épuiser la question, il faudrait aussi faire connaître
les formes du siècle de César et d'Auguste. Je vous communique
quelques exemplaires extraits de Cicéron.

C'est là une misère, dont on a fait un mystère.
On pourrait bien se rappeler cette petite trouvaille, si trouvaille
il y a. Le mérite n'est pas grand de répéter ce qu'on a vu
dit tout les grammairiens latins, ce qu'on enseignait encore
au XV^e siècle ; car je me suis aperçu que la grammaire
de Perotti reconnaît les deux impératifs.

En redoublant à de tenues moins hyperboliques les louanges
que vous m'avez bien voulu à notre Stetionnaire latin français
nous savons que nous en sommes infiniment flattés.
Votre profonde connaissance de la langue latine n'est point
un secret pour vos élèves : votre traduction de Dabrian
la révèle à tout le monde.

Sollicité de faire, sur le nouveau fabuliste, un
article, qui va paraître dans le Moniteur, je me félicite
d'avoir examiné depuis votre bien travail. Il faudrait un
recueil philologique pour y signaler en détail vos heureuses
différences. Je regrette d'avoir été forcé de me limiter à
des éloges généraux. J'ai recueilli quelques petites remarques
sur le texte que sur la traduction. Quand j'aurai bien
travaillé l'article imprimé, j'aurai l'honneur de vous le
faire parvenir. C'est vous qui devez au monde savoir
la plus parfaite édition de Dabrian.

Avec, Monsieur, l'assurance de la plus haute considération

V. Richerand

Paris, 25 février 1847.

1087



Monsieur,

Quand je ne trouverais pas dans le plaisir de Vous offrir
mon ouvrage la plus douce récompense de mon travail, je
devrais le faire dans les propres intérêts. Car vous ne cesseriez,
par vos bienveillantes remarques, de contribuer à les améliorer.

J'ai l'honneur de Vous adresser la Onzième édition
de mon Traité de Verification Latine, la seule que je reconnaisse
général. Vingt ans d'étude spéciale l'auront, j'espère,
rendu moins indigne de vos regards. Vous verrez que je renvoie
constamment aux sources, et que Mallin-Chédon figure plus
d'une fois dans mes citations. Je regrette de n'avoir pu jusqu'ici
recueillir et acquiescer ces auteurs. En plusieurs endroits j'ai
rectifié et complété, d'après de bons manuscrits, le texte du
Centurius de Servius, dont Pottolus a donné une édition peu
correcte. Vous trouverez aussi dans cette édition un nouveau Chapitre
sur l'Accent Latine, que j'ai composé en réunissant les
éléments fort disséminés.

Je voudrais, en échange de votre dernière correction, Vous



enverroyez quelque emendanda pour un dactique latin.

D'abord, si vous prenez la peine de jeter les yeux sur la p. 116 du présent volume, vous lirez un vers d'un poëme attribué à Censorin, que Ritsch cite ainsi :

Ore beato lumine volitant, qui per cælum candidum equitat.

La citation de M. Hermann, reproduisant exactement le texte, ne m'a pas empêché de mettre :

Hoc beato lumine volitant

Je travaille sans partage à mon édition de Horius Marcellus, et si le ciel m'accorde le temps de publier ce grammairien si horriblement défiguré, je crois, je m'avoue, avoir fait quelque chose pour le honneur de l'érudition française. Je prends donc les premiers jours une correction que je soumettrai à votre critique si judicieuse, et par conséquent si redoutable.

Horius, p. 2 (Mercurius) :

Pongvium tracoe posteriore :

(Ore, apportat tantum

Nobis disparem, divisum, hinc semi serium et metum.

Je ne sais si quelqu'un a complié tous les mots de cette

phrase, mais je ne vois pas qu'elle ait provoqué
une seule remarque. Je ne pouvais me contenter de cette
nouvelle divisie ou partage, & j'ai écrit :

Calce, appota nuntium
Nobis disparum : nichi ripam, hinc feni ferium & metum.

C'est là une opposition naturelle et fréquente, qu'on
voit dans le Van de Ceram (Phor. IV, 2, 2):

Me ringitur, tu ridear.

et qui doit se trouver dans le théâtre grec. La faute du
texte s'explique facilement par l'habitude barbare d'écrire
avec une aspiration gemme le datif de ego (nichi). Le
d se confond très souvent avec le ch.

Quidquid id est, studii mei semper faveat.

agraz, Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute considération

J. Guichard